

Rapport de durabilité

Nos engagements et enjeux

Le mot du dirigeant



« Depuis sa création en 2010, Akajoule s'est construite sur une conviction simple : la transition énergétique ne se décrète pas, elle se démontre chaque jour par l'expertise, la rigueur et l'engagement collectif. Notre ambition n'a jamais été seulement de concevoir des solutions techniques, mais de contribuer, à notre échelle, à un modèle énergétique plus durable et plus juste.

C'est dans cet esprit que nous avons ouvert l'entreprise à l'actionnariat salarié dès 2017. Ce choix traduit notre vision d'une entreprise partagée, où la réussite se construit ensemble et où chacun peut être acteur du projet commun. Cette ouverture de la gouvernance est aujourd'hui une force : elle aligne nos décisions économiques, sociales et environnementales autour d'un même cap.

Ce rapport de durabilité s'inscrit dans cette dynamique. Il rend visibles nos engagements, nos progrès et nos marges d'amélioration. Il reflète la conviction qui nous anime : qu'une PME indépendante peut, par la cohérence de ses actions, peser concrètement dans la transition énergétique des territoires. »

Guillaume Accarion, fondateur et dirigeant d'Akajoule depuis 2010



Introduction

Au cours des dernières années, les attentes en matière de durabilité ont profondément évolué. D'une démarche volontaire et souvent qualitative, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) devient aujourd'hui un véritable cadre de pilotage, structuré et comparable entre acteurs.

La nouvelle directive européenne **CSRD** impose ce changement aux grandes entreprises et, par effet d'entraînement, à leurs partenaires et fournisseurs. Pour les PME, l'EFRAG a publié en 2025 le **Voluntary SME Standard (VSME)** : un référentiel volontaire qui propose une méthode claire pour mesurer et partager ses engagements économiques, sociaux et environnementaux.

Cette démarche répond aux attentes croissantes des **clients, donneurs d'ordre, partenaires et collaborateurs**, qui souhaitent des données ESG fiables et homogènes. La norme VSME permet ainsi aux PME comme **Akajoule** de formaliser leur stratégie RSE, tout en se préparant à de futures obligations réglementaires, sans complexité excessive.

Pour notre entreprise, adopter la VSME en avance de phase, dès 2025, c'est avant tout structurer et rendre visible notre engagement : affirmer notre rôle d'acteur de la transition énergétique, renforcer la confiance de nos partenaires et mobiliser nos équipes autour d'indicateurs concrets et transparents.

Ce premier rapport traduit cette volonté : **apporter à nos parties prenantes une information claire, proportionnée et comparable**, au service d'une croissance durable et responsable.

Ce rapport s'inscrit dans cette logique : il traduit nos engagements RSE en indicateurs mesurables, structurés selon la VSME, afin d'apporter aux parties prenantes une information fiable, proportionnée et comparable.

Table des matières

1. Informations générales	5
2. Enjeux de durabilité et stratégie d'entreprise (C1)	9
3. Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable (B2 et C2)	11
4. Énergie et émissions de gaz à effet de serre, objectifs de réduction et de transition (B3 et C3)...	15
5. Biodiversité (B5)	17
6. Eau (B6)	17
7. Risques	18
8. Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets (B7)	19
9. Effectifs - Caractéristiques générales (B8 et C5)	20
10. Effectifs - Santé et sécurité (B9)	20
11. Politiques, procédures en matière de droits de l'homme et incidents négatifs graves (C6 et C7) 20	
12. Effectifs - Rémunération, négociations collectives et formation (B10)	21
13. Revenus provenant de certains secteurs et exclusion des critères de référence de l'UE (C8)..	22
14. Condamnations et amendes pour corruption et pots-de-vin (B11)	22
15. Taux de diversité des genres au sein de l'organe de gouvernance (C9)	22
16. Note méthodologique	23
17. Glossaire	23

Méthodologie :

- **Période** retenue pour le reporting : année civile 2024.
- Option retenue pour les **indicateurs VSME** : module de base + module complet.
- **Gouvernance de validation** :

Rédactrice V1 : Annaëlle Delamarche

Revue de cohérence effectuée par un tiers interne à Akajoule non impliqué dans le reporting : Emilie Garay

Validation finale : Guillaume Accarion

1. Informations générales

La transition énergétique, au cœur de la mission d'Akajoule

La prise de conscience environnementale et la volatilité du coût de l'énergie imposent de repenser en profondeur nos modèles de développement. L'essor des compétences, l'innovation technologique et la généralisation des systèmes intelligents ouvrent aujourd'hui la voie à une nouvelle révolution industrielle : celle de la sobriété et de l'efficacité énergétique.

Depuis sa création, **Akajoule** s'engage à être un moteur de cette transition. Par son expertise, sa capacité d'innovation et sa proximité avec les territoires, l'entreprise accompagne ses clients vers des solutions concrètes, durables et économiquement performantes — au service d'une transition énergétique réellement partagée.

L'innovation, moteur d'une filière énergétique durable

Depuis plus de dix ans, **Akajoule** consacre entre **10 % et 15 % de son chiffre d'affaires** à la recherche et au développement. Cette démarche constante d'innovation traduit notre conviction : la transition énergétique passera par la maîtrise de la donnée et la capacité à piloter finement les flux d'énergie à l'échelle des territoires.

Au cœur de nos travaux, l'optimisation des **filières énergétiques locales** s'appuie sur l'exploitation de plateformes numériques et la conception d'outils de gouvernance performants. Avec sa solution digitale **Datajoule**, Akajoule place la donnée au service de la décision, reliant expertise technique et intelligence collective pour accélérer la construction d'une filière énergétique plus sobre, connectée et durable.

Un double objectif pour Akajoule

Engagée dans une forte croissance depuis 5 ans, Akajoule se donne pour double-objectif croissance économique et durabilité. En s'inscrivant dans une stratégie de croissance durable, Akajoule renforce son rôle d'acteur de la transition énergétique et de durabilité.

Dans ce cadre, la gouvernance a fait le choix d'une croissance maîtrisée et d'une ouverture de capital aux salariés dès 2017, tout en conservant son indépendance.

L'entreprise Akajoule en 2024

Statut juridique	SAS	Code NACE	Activités d'ingénierie et conseil technique associé (7112)
Bilan	2,5 M€	Chiffre d'affaires	3,05M€
Nombre de salariés	54		

Le siège d'Akajoule est situé à Saint-Nazaire et 2 agences ont été ouvertes à Valence-TGV (2021) et Toulouse (2023) :



Les activités d'Akajoule sont ainsi réparties en 8 domaines de compétence qui réalisent des prestations sur mesure de conseil, d'études et de réalisation et suivi de chantier tout en proposant des outils de gestion de données adaptés :



En 2024, Akajoule se diversifie en créant le pôle « Durabilité, RSE-CSRD, Adaptation » avec notamment la publication d'une nouvelle offre d'accompagnement à la réalisation du rapport CSRD, et en développant le domaine de l'Adaptation au changement climatique chez les entreprises.

La qualité, un enjeu majeur pour Akajoule



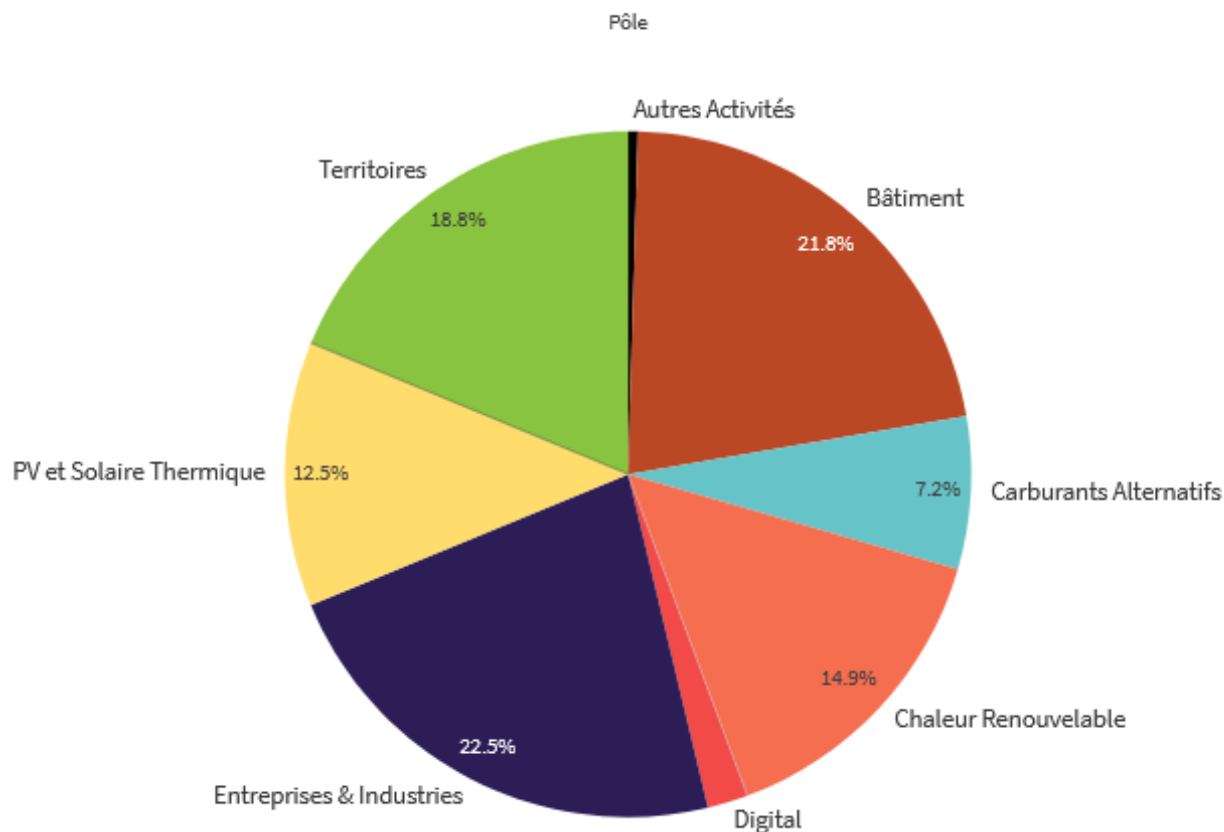
Les activités de conseil d'Akajoule sont certifiées **OPQIBI** (organisme professionnel de qualification de :

- ## Au cœur d'un écosystème innovant

Un panel de clients varié, du privé au public

Akajoule travaille aujourd'hui avec des clients de tout secteur et de toutes tailles. Nous accompagnons aussi bien des communes de 20 000 habitants, des ports maritimes ou encore la Fédération Française Des Jeux, le Conseil de l'Europe à Strasbourg et la plupart des sites Airbus en France.

La part de notre CA réalisé chez nos clients publics est de 54%, pour 46% chez nos clients privés (industrie et tertiaire). Nos activités se répartissent comme suit (% du CA 2024) :



PV = photovoltaïque

Territoires = collectivités territoriales, métropoles etc.

Nous veillons à conserver un portefeuille de clients diversifié, qui nous prémunit contre un risque de dépendance excessive.

Notre vision

Akajoule poursuit ainsi son ancrage au cœur d'un réseau dynamique et innovant, fidèle à sa mission :

Notre mission :

Accélérer la transition énergétique par l'expertise et l'innovation



Akajoule est une entreprise indépendante économiquement et commercialement.

En proposant des services d'excellence qui vont de la recherche et de l'innovation de terrain jusqu'aux études de faisabilité et au suivi de chantier, Akajoule maîtrise l'ensemble de sa chaîne de valeur. En interne, Akajoule propose un cadre de travail flexible qui répond aux attentes de ses salariés et finalement, afin d'engager pleinement les salariés dans sa stratégie d'entreprise, Akajoule a mis en place l'actionnariat salarié qui donne l'opportunité à chacun des salariés de devenir actionnaire de l'entreprise.

Cette politique engagée d'Akajoule est reconnue puisque son fondateur et dirigeant, Guillaume Accarion, figure parmi les « 40 leaders qui s'engagent » du palmarès de l'Institut Choiseul (2024).

Akajoule s'inscrit donc pleinement dans une démarche de **transition énergétique durable et de management engagé** depuis sa création en 2010.

2. Enjeux de durabilité et stratégie d'entreprise (C1)

Plusieurs enjeux de durabilité ont été identifiés comme matériels¹ pour Akajoule.

1. Atténuation et adaptation au changement climatique
2. Effectifs de l'entreprise
3. Clients et utilisateurs finaux
4. Conduite des affaires
5. Ressources et économie circulaire

A l'inverse, Akajoule n'intervient pas directement sur les thématiques suivantes et ne traite donc pas ces éléments dans le cadre du reporting :

- **Eau** : l'activité d'Akajoule ne repose sur aucun procédé industriel ni usage d'eau dans la production. Les consommations sont strictement tertiaires (sanitaires, nettoyage, cafétéria).
- **Biodiversité et écosystèmes** : Akajoule n'a ni emprise foncière significative ni activité générant des perturbations physiques des milieux naturels.

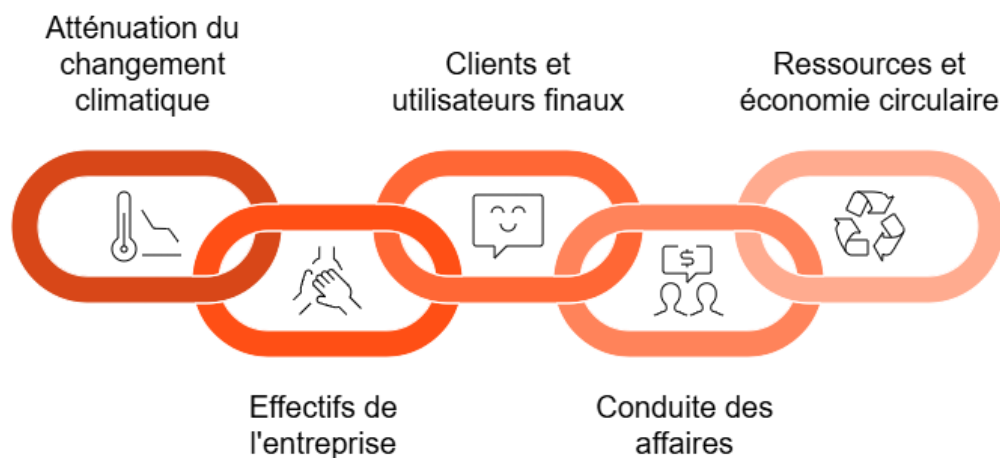
¹ Dans le cadre de la VSME, la matérialité consiste à ne reporter que les enjeux ESG qui peuvent raisonnablement influencer la valeur de la PME ou avoir un impact significatif sur ses parties prenantes.

A noter : les projets de maîtrise d'œuvre (chaufferies, réseaux, PV, etc.) intègrent la biodiversité via les études environnementales des maîtres d'ouvrage.

- **Pollution** (air, eau, sol) : pas d'émissions industrielles, pas de stockage de produits chimiques, pas de rejets liquides ou gazeux.
Seuls les déplacements professionnels et l'énergie des bureaux constituent des postes émetteurs, déjà intégrés au Bilan GES (donc couverts par "Énergie et GES").
- **Utilisation de matières premières / extraction de ressources** : pas de production physique ni d'achats massifs de matériaux : usage marginal de papier, d'informatique et de mobilier
- **Déchets dangereux / substances chimiques** : activité tertiaire sans usage de produits dangereux.

De même, la santé des consommateurs, l'utilisation de terres ou de ressources marines ainsi que la chaîne de valeur aval (produits vendus) montrent une faible matérialité pour l'entreprise.

Cadre de durabilité d'Akajoule



Plan d'Actions Stratégiques

Dans le cadre de la mise à jour annuelle de la stratégie d'Akajoule et considérant les enjeux matériels² de durabilité, plusieurs axes stratégiques ont été déterminés :

Axe stratégique	Enjeux de durabilité concerné
Engagement pour un modèle environnemental et sociétal durable (décarbonation)	Changement climatique
Apprentissage	Effectif
Innovation	Changement climatique, conduite des affaires
Efficacité des processus	Effectif, ressources
Proximité client	Clients et utilisateurs finaux
Croissance rentable	Conduite des affaires, changement climatique

De manière générale, l'enjeu majeur pour Akajoule est de contribuer à la décarbonation des activités de nos clients et de manière plus générale, à la limitation des impacts de leurs activités. Ceci principalement sur les enjeux environnementaux. De par nos activités, nous n'avons pas ou peu d'impact sur les volets Social et Gouvernance de nos partenaires.

3. Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable (B2 et C2)

Ces axes stratégiques ont été déclinés en plusieurs politiques qui ont été formalisées et publiées sur le site Akajoule. Des plans d'action répondant à de grands objectifs définis sur une période de quatre ans et déclinés chaque année, ont ensuite été formalisés.

² Dans le cadre de la VSME, la matérialité consiste à ne reporter que les enjeux ESG qui peuvent raisonnablement influencer la valeur de la PME ou avoir un impact significatif sur ses parties prenantes.

Atténuation et adaptation au changement climatique

 = données publiques

Description	Sous-parties	Politique	Plan d'action/Objectifs
Au cœur des enjeux de transition énergétique, Akajoule s'inscrit par son activité dans une démarche d'atténuation du changement climatique. Mais Akajoule souhaite aller plus loin en décarbonant ses activités en interne pour être un exemple de la transition qu'elle initie au quotidien.	Atténuation du changement climatique	Charte RSE Charte SSE	 Réduire les émissions de CO ₂ d'Akajoule et de nos clients
	Adaptation au changement climatique	Charte environnement	 Développer la R&D au service de la stratégie d'entreprise
	Sobriété et efficacité énergétique	Charte RSE Charte SSE	 Réduire les émissions de CO ₂ et les consommations énergétiques d'Akajoule et de nos clients
	Déploiement des énergies renouvelables	Plan stratégique	Augmenter le CA à 6 M€ à 3 ans en maintenant la rentabilité Développer la R&D au service de la stratégie d'entreprise

Effectifs

Akajoule se démarque par la présence d'une direction des ressources humaines, rare dans les entreprises de cette taille et qui œuvre au quotidien pour le bien-être de ses employés.

Description	Sous-parties	Politique	Plan d'action/Objectifs
L'entreprise Akajoule, c'est avant tout des employés investis et engagés dans leurs activités au quotidien. Le développement de l'entreprise ses prochaines années passera par la croissance des effectifs mais également par le maintien des talents qu'elle	Intégration	Plan stratégique	Former les collaborateurs pour maintenir une souplesse organisationnelle et le bien-être au travail
	Formation et gestion des compétences		
	Développement de l'organisation		Former les collaborateurs pour maintenir une souplesse organisationnelle et le bien-être au travail
	Communication externe et interne Recrutement		Augmenter le CA à 6 M€ à 3 ans en maintenant la rentabilité
	Inclusion	Charte d'insertion des personnes éloignées de l'emploi	Former les collaborateurs pour maintenir une souplesse organisationnelle et le bien-être au travail

possède déjà et par leur montée en compétence. Akajoule s'engage dès lors pour le bien-être de ses salariés au quotidien.	Bien-être, santé et sécurité au travail	Charte SSE (Santé, sécurité, environnement) Charte télétravail	Former les collaborateurs pour maintenir une souplesse organisationnelle et le bien-être au travail
	Egalité	Charte égalité, laïcité, diversité	

Clients et utilisateurs finaux

Description	Sous-parties	Politique	Plan d'action/Objectifs
Afin d'avoir un impact durable, Akajoule développe une relation de confiance avec ses clients, une relation où la gestion, la valorisation et la sécurisation des données est essentielle.	La réduction des impacts négatifs sur les consommateurs et/ou les utilisateurs finaux	Plan stratégique	Développer la proximité client : géographique et relationnelle
	La promotion des impacts positifs sur les consommateurs et/ou les utilisateurs finaux		Développer la proximité client : géographique et relationnelle Augmenter le CA à 6 M€ à 3 ans en maintenant la rentabilité
	Gestion des risques matériels et des opportunités liés aux consommateurs et/ou les utilisateurs finaux	Plan stratégique Conditions générales de vente Acte d'engagement RGD Charte IA interne	Développer la proximité client : géographique et relationnelle

Conduite des affaires

Description	Sous-parties	Politique	Plan d'action/Objectifs
Animée par un modèle participatif et un actionnariat salarié, Akajoule reste indépendante et noue des relations transparentes avec ses clients, partenaires et concurrents.	Prévention des pratiques commerciales anti-concurrentielles	/	Garantie d'indépendance
	Prévention des conflits d'intérêts	/	
	Prévention de la corruption et lutte contre le blanchiment	Attestation sur l'honneur	Maintenir au moins 40% de femmes 
	Gouvernance	Charte égalité, laïcité, diversité Charte RSE	

Ressources et économies circulaires

Description	Sous-parties	Politique	Plan d'action/Objectifs
En développant des boucles d'autoconsommation collective et la consommation d'énergie locale, Akajoule a conscience des enjeux liés aux ressources et à l'économie circulaire. Au quotidien, Akajoule a donc décidé de s'engager à son échelle.	Prévention de l'extraction de ressources vierges non renouvelables Promotion et contribution de la production régénérative des ressources renouvelables et à la régénération des écosystèmes dont elles font partie	Charte environnementale Charte SSE 	/

 : politique rendue publique (voir site Internet d'Akajoule)

Suivi des objectifs

Tous les trimestres, un **atelier de suivi** est organisé pour évaluer les progrès réalisés et ajuster les objectifs afin de garantir leur pertinence et leur réalisme et un responsable par objectif a été désigné.

Une **revue annuelle** est également effectuée pour anticiper les objectifs de l'année à venir. Les objectifs, les indicateurs et les actions à mettre en place sont **affichés** dans les locaux de Saint-Nazaire et de Valence-TGV. L'agence de Toulouse étant dans des locaux partagés en coworking, ils n'y sont pas affichés pour le moment mais les documents sont disponibles sur le réseau de l'entreprise.

Cette organisation permet à Akajoule d'anticiper les risques, mais aussi de s'adapter rapidement à toute évolution de l'entreprise ou du marché.

L'engagement des collaborateurs dans la construction de la stratégie de l'entreprise représente un atout fondamental. Afin d'encourager la participation effective des employés à tous les niveaux, un **atelier participatif** a été organisé lors du séminaire de 2024. Avec les salariés, un mapping des actions stratégiques selon leur degré de difficultés et leur impact a ainsi été formalisé.

Les objectifs sont déclinés en sous-objectifs et en actions répertoriés dans plusieurs **fichiers de pilotage** par pôle dans l'entreprise. Le processus de mise en place des actions afin d'atteindre les objectifs est ainsi optimisé.

En cas de **dysfonctionnement des processus**, les salariés sont encouragés à remonter les informations par le biais de canaux de communication interne accessibles et connus de ces derniers afin que le service technique engage les modifications nécessaires.

4. Énergie et émissions de gaz à effet de serre, objectifs de réduction et de transition (B3 et C3)

Dans le cadre de l'évaluation de l'empreinte environnementale de l'entreprise, un suivi de multiples points de données est réalisé depuis plusieurs années.

Consommation et mix énergétique

Actuellement l'électricité utilisée provient uniquement du réseau de distribution français. Le mix énergétique est donc celui de la France.

Indicateurs de performance	Résultats 2024
Consommation d'électricité renouvelable	14 MWh
Consommation d'électricité non-renouvelable	38 MWh
Total d'électricité consommée	52 MWh
Consommation de combustibles non-renouvelables*	0 MWh
Consommation de carburant	88,4 MWh
Volume total d'énergies renouvelables** consommées	14 MWh
Volume total d'énergie non-renouvelable consommée par l'organisation***	126,4 MWh
Volume d'énergie consommée	142,4 MWh

*pétrole, gaz, charbon, matières fossiles et leurs dérivés

**Les énergies renouvelables sont les énergie géothermique, solaire, la biomasse d'origine durable (y compris le biogaz), l'hydroélectricité et l'énergie éolienne, les émissions ont été établies sur la base du mix énergétique français

*** dont carburant, électricité, gaz naturel, pétrole, charbon, froid, chauffage, vapeur et nucléaire, ...

Emissions de gaz effet de serre

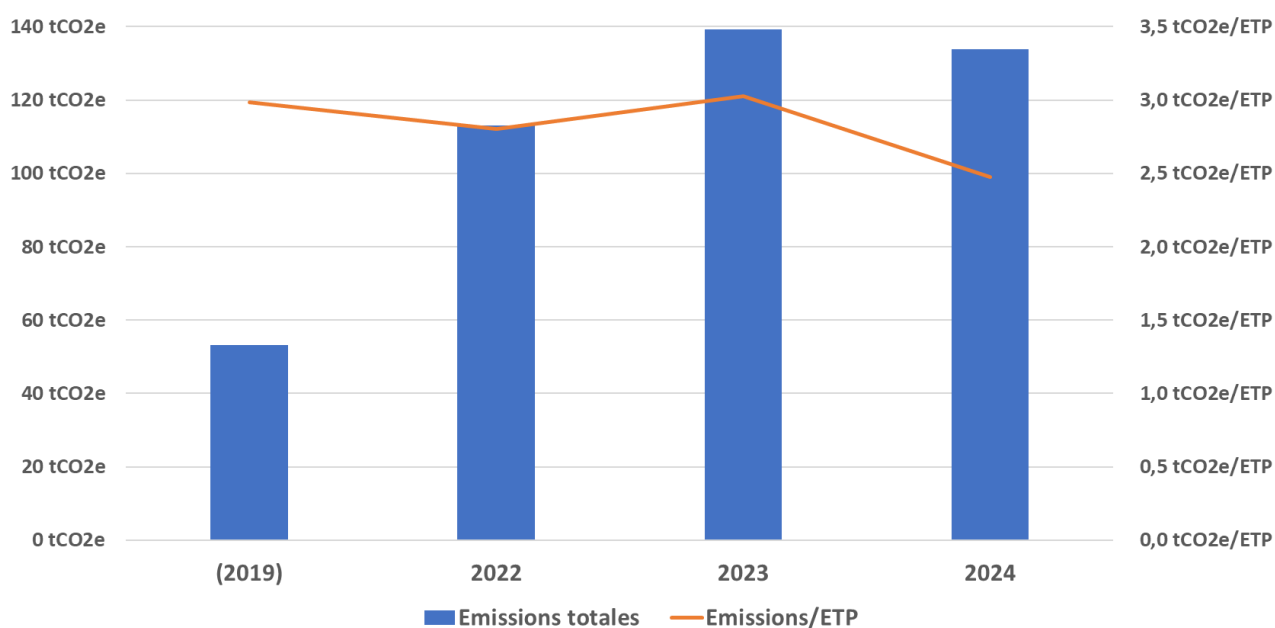
Un bilan Carbone est réalisé en interne tous les 2 ans :

En tonnes de CO2 équivalent	Résultat 2024
Emissions globales	134
Emissions Scope 1	23
Emissions Scope 2	
Basé sur la localisation	1,9
Emission Scope 3	108,5

Focus : les déplacements représentent 62% de nos émissions de GES.

Le 2^{ème} poste le plus contributeur sont les achats (biens et services hors immobilisations) : 26%.

Evolution globale et actualisation 2022-2024



Intensité carbone des émissions par rapport au revenu net

Total d'émission carbone par rapport au revenu net	44kgCO2éq/k€
--	--------------

Akajoule mesure ses émissions de GES au regard des émissions économisées chez nos clients grâce aux études et projets mis en œuvre* : réductions émissions => 1,3 TeqCO2/k€.

L'intensité carbone doit se lire ainsi : pour 1000€ (1k€) de CA réalisé, Akajoule émet 44 kg de CO2eq. Et permet d'économiser 1.3 tonnes CO2eq chez ses clients.

*Akajoule a initiée une démarche expérimentale qui permet d'appréhender l'ensemble des émissions de CO2 évitées, l'énergie économisée et la production renouvelable possible grâce aux études et projets mis en œuvre. Cette page est disponible en open data sur notre plateforme Datajoule.

Objectifs

Akajoule souhaitant continuer de se développer, il a été jugé plus pertinent de définir un objectif de diminution d'émission par équivalent temps plein (ETP). Ainsi d'ici 2030, l'objectif est de réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre totale par rapport à 2024 :

Total des émissions en 2024	2.5tCO2eq/ETP
Objectif d'ici 2030	1,5 tCO2eq/ETP

Le premier poste émetteur étant les déplacements, les actions entreprises vont dans le sens d'une optimisation des déplacements et sont décrites dans la Charte environnementale d'Akajoule.

5. Biodiversité (B5)

Aucun des bureaux d'Akajoule n'impacte négativement la biodiversité. Lors des maîtrises d'œuvre effectuées par Akajoule, l'impact sur la biodiversité n'est pas du ressort d'Akajoule.

6. Eau (B6)

Les consommations en eau d'Akajoule sont essentiellement celles des bureaux et bien que les enjeux de consommation d'eau n'aient pas été considérés comme matériels au vu de l'activité de conseil de l'entreprise, les consommations ont été estimées ci-dessous :

Indicateurs de performance	Résultats 2024
Volume d'eau prélevée	0 m ³
Volume d'eau consommée	265 m ³

7. Risques

Voici une cartographie des risques identifiés pour Akajoule et actions mises en place à court terme :

RISQUE	CATEGORIE	HORIZON	CHAINE DE VALEUR CONCERNEE	IMPACT POTENTIEL	PLANS ET ACTIONS ACTUELS DE MAITRISE
VOLATILITE / BAISSSE DES TARIFS D'ACHAT D'ELECTRICITE	Transition – politique & marché	2025-2045	clients	Moindre rentabilité des projets clients en panneaux photovoltaïques	Organisation flexible, polyvalence
EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES PUBLICS DES ENERGIES (NOTAMENT SOLAIRE, PV, EOLIEN, CARBURANTS ALTERNATIFS)	Transition – politique public	2025-2045	clients	Réduction des appels d'offres et de la demande du privé	Développement à l'international
VAGUES DE CHALEUR REPETEES (≥ 35 °C)	Physique – chronique	2030-2050	Open-space, chantiers ENR, serveurs	Baisse productivité, risques santé, sur-chauffe matériel	Charte télé-travail Climatisation Isolation des bâtiments Possibilité d'adapter les vêtements à la température
RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT MATERIEL (Panneaux PV, Batteries) dues à tensions géopolitiques décarbonation accélérée	Transition – marché & chaîne d'appro	2025-2035	Offre « Maîtrise d'œuvre »	Retards projets, pénalités, perte CA	Diversification sur des offres d'audit énergétique, de durabilité
DEREGULATION REGLEMENTAIRE (CSRD, TAXONOMIE, OBLIGATIONS D'AUDIT ENERGETIQUE)	Transition – réglementaire & réputation	2024-2030	Conseil & études, clients PME/collectivités	Baisse de la demande ⇒ risque = capacité à recruter/monteur en compétences	Partenariats pôle compétitivité & écoles Plan stratégique pour une organisation flexible

MONTEE DU PRIX DU CARBONE (> 150 €/T CO₂E 2030 SCENARIO NZE)	Transition – économique	2027-2040	Frais déplacements, flotte utilitaire (thermique)	↑ OPEX, pression client sur honoraires	Plan mobilité électrique
PENURIE DE TALENTS “CLIMAT-DATA-ENR” ; CONCURRENCE ACCRUE ENTRE CABINETS	Transition – Ressources humaines	2025-2030	Conseil & études	Cabinets peinent déjà à attirer jeunes diplômés recherchant impact et équilibre vie pro/perso	Plan stratégique pour renforcer la « marque employeur »

Les risques climatiques pourront faire l’objet d’une analyse plus détaillée sur le moyen et long terme afin d’orienter la stratégie d’entreprise.

8. Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets (B7)

Akajoule ne possède pas de flux matériel entrant significatif :

Indicateurs de performance	Résultats 2016
Poids de déchets dangereux	0 tonnes
Poids de déchets non-dangereux	3,2 tonnes

La mesure n’a pas été réalisée à nouveau depuis 2016, mais des actions ont été mises en place.

Akajoule veille à limiter ses consommations de papier, de ressources et d’énergies dans ses activités du quotidien en encourageant :

- La limitation des impressions papier
- L’organisation de réunion zéro papier
- Et si une impression est nécessaire :
 - L’impression recto-verso et en livrets
 - L’impression en noir et blanc
 - L’utilisation des copieurs plutôt que des imprimantes individuelles
- L’envoi de mails et l’archivage électronique

Ces actions s’appliquent au quotidien et font désormais partie de la culture d’entreprise. Elles sont rappelées lors de l’intégration de nouveaux employés.

Au quotidien, Akajoule contribue également à l’économie circulaire à son échelle en triant ses déchets et en favorisant le recyclage. Plusieurs poubelles sont mises à disposition des employés dans les bureaux, cuisine et espace restauration :

- Poubelle de compost pour tous les déchets organiques ;
- Poubelle pour le verre ;
- Poubelle recyclage ;
- Poubelle ordures ménagères ou tout venant ;

Au niveau du siège à Saint-Nazaire, les papiers sont récupérés par l'association les Papiers de l'Espoir pour être revendus à des sociétés de recyclage spécialisées, et financer dans un même temps des projets d'aide à la scolarisation dans les pays en développement.

Dans le projet de construction du nouveau siège d'Akajoule à partir de 2026 il a également été prévu le recyclage et le réemploi des matériaux de construction.

9. Effectifs - Caractéristiques générales (B8 et C5)

Indicateurs de performance	Résultats 2024
Effectif en CDI en fin d'année	50
Effectif en CDD en fin d'année	4
Nombre de salarié femmes	19
Nombre de salarié hommes	35
Part de femmes dans les organes exécutifs	50%
Nombre de travailleurs non-employés	1

10. Effectifs - Santé et sécurité (B9)

Indicateurs de performance	Résultats 2024
Nombre d'accidents du travail des salariés	0
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (TF1)	0%
Taux de fréquence des accidents du travail déclarés (TF2)	0%
Nombre de décès de salariés résultant d'accidents du travail et de maladies professionnelles	0

11. Politiques, procédures en matière de droits de l'homme et incidents négatifs graves (C6 et C7)

Dans sa politique d'entreprise, Akajoule couvre les sujets de la discrimination (charte égalité, laïcité, diversité) et de la prévention accidents (charte SSE).

Aucune plainte n'a été déposée concernant le travail des enfants et Akajoule n'a jamais été impliqué dans le signalement de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'homme.

Au sein de l'entreprise, une procédure claire de gestion des conflits a été mise en place avec une procédure de remontée des informations. Un référent harcèlement a également été identifié et communiqué à l'ensemble des salariés, y compris les nouveaux entrants.

12. Effectifs - Rémunération, négociations collectives et formation (B10)

Indicateurs de performance	Résultats 2024
Nombre de salariés rémunérés en dessous du salaire adéquat (effectifs)	4
Écart de rémunération entre les femmes et les hommes (%)*	-1%
Part des salariés couverts par une convention collective (effectif)	100%
Nombre moyen d'heures de formation réalisées par une femme salariée	112 h
Nombre moyen d'heures de formation réalisées par un homme salarié	113 h
Nombre moyen d'heures de formation	112 h

*(rémunération annuelle moyenne des hommes – rémunération annuelle moyenne des femmes) / la rémunération annuelle moyenne des hommes

Depuis 2022, Akajoule réalise chaque année une **enquête de satisfaction anonyme** auprès de ses salariés afin d'identifier de potentiels points de vigilance.

L'étude 2024 montre les indices suivants (l'indice étant un calcul pondéré des réponses de niveau de satisfaction de 1 à 4) :

- « Je suis bien informé(e) sur le développement de l'activité, la stratégie et la vision d'Akajoule » : 84 (vs 86 en 2023)
- « Akajoule est une entreprise attentive au bien-être de ses équipes » : 81 (vs 77 en 2023)
- « Les relations avec mes collègues sont bonnes » : 95 (vs 94 en 2023)
- « La relation avec mon supérieur hiérarchique est bonne » : 79 (vs 84 en 2023)

En tout, plus de 30 points sont ainsi évalués et analysés.

Chaque collaborateur bénéficie d'un **entretien annuel individuel** permettant d'évaluer les objectifs de l'année écoulée, d'identifier les besoins en formation et de construire un plan d'évolution professionnelle.

Cet entretien constitue un moment d'échange privilégié entre le salarié et son manager, et s'inscrit dans la démarche globale de GPEC et d'amélioration continue de la qualité de vie au travail.

B10 – Formation et développement des compétences Evaluation des performances et plan de formation :

La mise en place de la **GPEC** (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) est un levier d'adaptation et de résilience, et démontre la prise en compte du **capital humain comme ressource stratégique**.

13. Revenus provenant de certains secteurs et exclusion des critères de référence de l'UE (C8)

Aucun des revenus d'Akajoule n'est issu d'activités exclues au titre des critères de référence de l'Union européenne.

L'ensemble des prestations relève de la transition énergétique, de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables.

Ces activités s'inscrivent directement dans les objectifs de la **Taxonomie UE**, notamment :

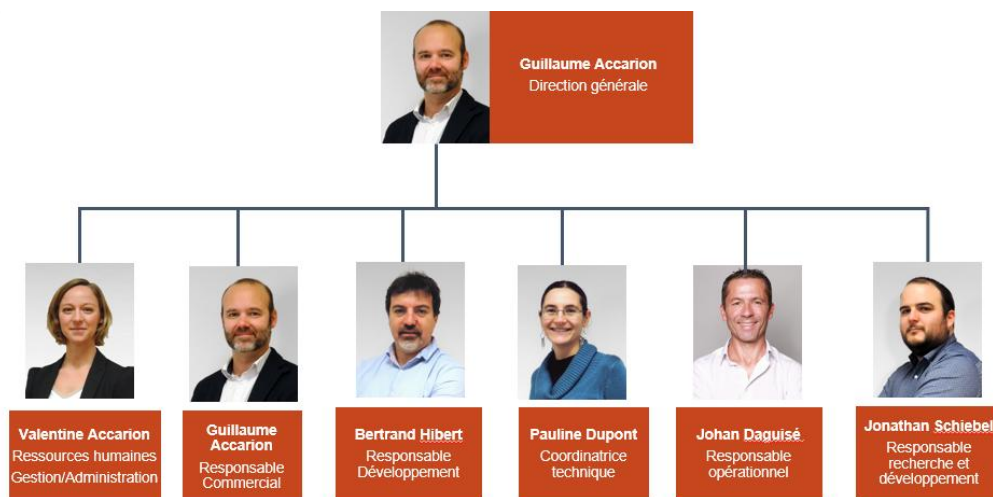
- 6.8. Conseil pour l'efficacité énergétique ;
- 7.2. Production d'électricité renouvelable ;
- 7.3. Réseaux de chaleur et de froid ;
- 8.1. Services d'ingénierie et d'assistance technique favorisant la durabilité.

14. Condamnations et amendes pour corruption et pots-de-vin (B11)

Akajoule n'a reçu aucune amende ou été condamné pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin.

15. Taux de diversité des genres au sein de l'organe de gouvernance (C9)

Voici un organigramme de l'équipe de direction d'Akajoule :



16. Note méthodologique

Les indicateurs présentés ont été élaborés conformément à la Norme volontaire VSME de l'EFRAG, option *Basic Module* (B1 à B11), qui constitue le socle minimal pour les PME non cotées efrag.org. A cela ont été ajoutés la plupart des indicateurs du Module Complet lorsque les informations étaient disponibles. Le périmètre couvre l'ensemble des activités d'Akajoule sur l'exercice 2024 (1^{er} janvier-31 décembre), sur base individuelle ; aucun consolidé de filiales n'a été nécessaire. Les données primaires (factures d'énergie, comptabilité, registre déchets, données RH et carnet de déplacements) sont collectées au fil de l'eau puis agrégées dans notre plateforme Datajoule, avant conversion en impacts à l'aide des facteurs d'émission Base Carbone 2025 (France) et DEFRA (électricité hors-France). Conformément aux principes de pertinence, fidélité, comparabilité et vérifiabilité posés au chapitre 9 de la norme, chaque jeu de données fait l'objet :

1. d'un contrôle croisé avec les comptes financiers ;
2. d'une revue de cohérence annuelle par un(e) ingénieur(e) senior Akajoule (spécialistes énergie-environnement)

17. Glossaire

- **Risques physiques** : Risques résultant du changement climatique, pouvant être déclenchés par des événements (risques aigus) ou par des évolutions à plus long terme (risques chroniques) dans les régimes climatiques ». Les risques aigus incluent tempêtes, inondations, feux de forêt ou vagues de chaleur ; les risques chroniques, l'élévation du niveau de la mer, la raréfaction de l'eau, la perte de biodiversité ou la baisse de productivité des sols.³
- **Risques de transition** : Risques qui découlent de la transition vers une économie bas-carbone et résiliente au climat. Ils incluent généralement les risques : politiques, juridiques, technologiques, de marché et de réputation.⁴

³ pl.materiality.pl

⁴ pl.materiality.pl